LE PROJET ASSOCIATIF, C’EST QUOI ?

C’est un outil au service du développement de l’association

« Il est le résultat d’une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l’association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure. Il répond globalement à trois grandes questions :

1. ***Qui** sommes-nous ?*
2. ***Vers quoi** voulons-nous aller ensemble ?*
3. ***Comment** voulons-nous y aller ? »*

Source et Boîte à outils : Centre de ressources DLA Sport – CNOSF
https://crdla-sport.franceolympique.com/art.php?id=36821

CONCRÈTEMENT ?

C’est un document politique qui doit être rédigé, partagé et diffusé

Il doit pouvoir couvrir une période pluriannuelle en corrélation avec l’olympiade.
Il contient des objectifs stratégiques, réalistes et mesurables qui doivent être en cohérence avec la politique fédérale déclinée par les organes déconcentrés.

Il s’organise habituellement autour de 4 volets
à court, moyen et long terme

SPORTIF

EDUCATIF

SOCIAL

ECONOMIQUE

POUR QUOI ?

Pour préparer l'avenir de l'association en tenant compte de l'attente de ses membres	Pour partager des objectifs clairs et réalistes	Pour disposer d'un plan d'actions opérationnel et concret
Pour donner plus de sens à l'engagement de l'ensemble des bénévoles	Pour créer de l'adhésion entre tous les acteurs (dirigeants, entraîneurs,arbitres, joueurs, parents…)	Pour affirmer la spécificité de l'association et favoriser les relations avec l'ensemble des partenaires publics et privés

COMMENT FAIRE ?

La démarche de projet est un travail à plusieurs et doit amener les dirigeants de l'association à se concerter et à déterminer :

-*Quels objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs sont à atteindre ?*
-*Quelles actions concrètes sont à mettre en place pour réaliser ces objectifs ?*
-*Quels moyens sont nécessaires pour réaliser ce plan d'actions ? humains, matériels, financiers ?*
-*Quelles ressources sont à prévoir afin de préparer le budget ?*

Il est important que le projet associatif soit validé par le comité directeur de l'association et communiquer auprès des membres de l'association

A SAVOIR …

Si la forme de présentation est libre,
sa construction respecte 4 étapes majeures :

Le diagnostic
- Avec un état des lieux et une analyse de la situation de l'association
- **Où en sommes-nous ?**

La formalisation du projet
- Avec la détermination des grands objectifs
- **Où voulons-nous aller ?**

Le plan d'actions
- Avec les actions et les moyens à mettre en œuvre
- **Comment allons –nous atteindre nos objectifs ?**

L'évaluation
- Avec les critères de mesure des écarts entre objectifs et résultats
- **Comment allons-nous mesurer nos actions ?**

Un dossier clair, bien structuré, court et simple,
retiendra plus facilement l'attention

Le projet est indispensable pour prétendre à une subvention, plus d'infos sur :
https://www.hockeyfrance.com/wp-content/uploads/2021/02/20201124_lademandedesubvention.pdf